



MARS 2018

SOUS LES FEUX DE LA RAMPE

De nouvelles mesures pour empêcher les entreprises numériques d'échapper à l'impôt



La proposition de la Commission européenne visant à établir une taxe minimale de 3 % sur les revenus des grandes entreprises numériques telles que les GAFA (Google, Apple, Facebook, Amazon) a trouvé un écho favorable auprès des FSE, dans la mesure où cette taxe garantit que la valeur numérique ajoutée est taxée là où elle est créée. En créant des filiales dans des pays à faible fiscalité ou en exploitant des paradis fiscaux, les entreprises numériques peuvent minimiser l'impôt sur les

revenus générés dans l'UE. Au cours des trois dernières années, l'UE aurait perdu 5 milliards d'euros de recettes fiscales qu'auraient dû verser Google et Facebook. « Les impôts ne doivent pas être payés uniquement par ceux qui ne peuvent pas les éluder », a déclaré Katja Lehto-Komulainen, Secrétaire générale adjointe de la CES, ajoutant que « l'augmentation des recettes fiscales est, en fin de compte, dans l'intérêt des entreprises elles-mêmes, car une augmentation des recettes fiscales totales peut entraîner une réduction de l'imposition globale ». Pour en savoir [plus](#)

GÉNÉRALITÉS

Journée internationale du droit des femmes 2018



Des dizaines de campagnes visant à réduire l'écart entre les sexes apparaissent aux quatre coins du monde pour affirmer qu'**il est temps d'agir en faveur des droits des femmes** ! Grâce à l'activisme politique pour l'égalité des femmes alimenté par des mouvements comme **#MeToo**, **#TimesUp** et **#PressforProgress**, l'on assiste à un fort élan international pour la parité entre les sexes. Dans cette optique, l'EFFAT soutient pleinement la [campagne de la CSI](#) en faveur d'une **Convention de l'OIT sur la violence et le harcèlement à l'égard des femmes et des hommes dans le monde du travail**, y compris la violence sexiste. L'EFFAT s'attaque notamment à ce problème dans les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration, de l'agriculture et du travail domestique, où les travailleuses sont plus exposées au harcèlement sexuel et à la violence de la part des superviseurs, des collègues et des clients. Pour en savoir [plus](#)

La CES donne le coup d'envoi d'un projet financé par l'UE pour assurer l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée



La CES met en œuvre le projet « **Rééquilibrage : les stratégies et les bonnes pratiques syndicales pour favoriser l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée** », la nouvelle initiative cofinancée par la Commission européenne, en coopération avec les fédérations et confédérations syndicales nationales et européennes. Le 15 mars 2018, l'EFFAT a assisté à la première réunion du Comité directeur du projet, au cours de laquelle les partenaires ont discuté de la méthodologie et du calendrier du projet. Il s'agit notamment d'une étude sur les bonnes pratiques stratégiques des syndicats et des partenaires sociaux destinées à ajuster l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée pour les femmes et les hommes à travers le dialogue social et la négociation collective. A cette fin, les organisations membres de l'EFFAT seront bientôt invitées à remplir un questionnaire de pré-entretien sur la manière dont les congés parentaux, de maternité, de paternité et de garde d'enfants, et les modalités de travail flexibles ont favorisé un équilibre entre vie professionnelle et vie privée, qui sera suivi d'entretiens approfondis dans des pays sélectionnés. Les résultats seront présentés lors d'une conférence européenne au début de l'année 2019.

Le Comité des jeunes de l'EFFAT s'est réuni à Louvain afin d'établir une feuille de route pour le prochain Congrès de l'EFFAT



Le Comité des jeunes de l'EFFAT s'est rassemblé à Louvain du 12 au 15 mars (Belgique) dans le cadre d'une formation de trois jours organisée par

l'EFFAT en coopération avec l'ETUI. Les participants venaient d'Albanie, de Belgique, de Bulgarie, du Danemark, de Finlande, de Norvège, de Turquie et du Royaume-Uni. Pour de nombreux jeunes militants de l'EFFAT, la réunion a été l'occasion de se familiariser davantage avec le travail de l'EFFAT et de renforcer les synergies avec des collègues venant d'autres pays. La formation s'est concentrée sur l'évaluation des besoins de formation et sur l'élaboration d'une feuille de route qui fera l'objet d'un suivi de la part du Comité des jeunes en vue du prochain Congrès de l'EFFAT. Le Comité des jeunes a exprimé le

ALIMENTATION

Plate-forme européenne de lutte contre le travail non déclaré se concentre sur les titres-services



La réunion plénière de la Plate-forme de lutte contre le travail non déclaré des 8 et 9 mars 2018 était axée sur les mesures préventives et dissuasives visant à combattre le travail non déclaré. Plusieurs études de cas ont montré que des mesures incitatives telles que le système de coupons pourraient contribuer à transformer le travail non déclaré en travail déclaré, une démarche qui offrirait des avantages considérables aux travailleurs et aux travailleuses. Parmi les outils efficaces figurent également les campagnes de sensibilisation créatives, capables de faire évoluer les mentalités et d'accroître le soutien en faveur du travail déclaré. Pour en savoir [plus](#)

AGRICULTURE

Glyphosate



Le 5 mars 2018, le Secrétaire du service agricole de l'EFFAT, Arnd Spahn a rencontré des représentants du BEE, de PAN Europe, de l'IFOAM EU Group et de Slow Food afin de discuter des problèmes que pose le glyphosate. Les participants ont particulièrement décrit les actions entreprises par leurs organisations pour lutter contre l'utilisation de la substance, et ont examiné la manière dont il serait possible de renforcer davantage les synergies entre les syndicats et les ONG sur cette question. Ils ont saisi cette occasion pour discuter de manière plus approfondie de leur rôle et de leur participation aux différents groupes de dialogue civil (GDC) de la Commission. Le 27 juin 2018, le secteur agricole de l'EFFAT tiendra une conférence à Bruxelles intitulée « Glyphosate et autres substances dangereuses ». Retrouvez [ici](#) la position de l'EFFAT quant à l'utilisation du glyphosate.

Il est temps de combattre les pratiques commerciales déloyales dans le secteur alimentaire



Les pratiques commerciales déloyales peuvent avoir des conséquences économiques et sociales négatives pour les travailleurs et les travailleuses de PME, notamment l'incapacité de gagner des revenus prévisibles et suffisants, de longues heures de travail et l'insécurité de l'emploi. L'EFFAT estime qu'il est essentiel d'encourager les pratiques commerciales équitables en promouvant des relations d'approvisionnement cohésives, non seulement pour favoriser l'efficacité et l'innovation, mais aussi pour garantir de bonnes conditions de travail dans la chaîne d'approvisionnement. À cette fin, les associations européennes de l'industrie alimentaire ont rédigé une [déclaration conjointe](#) exhortant la Commission européenne à donner suite à ses conclusions.

Les partenaires sociaux de l'UE dans le secteur du sucre publient un rapport sur la RSE



Les partenaires sociaux de l'industrie sucrière de l'UE, l'EFFAT et le CEFS, ont publié la 14^e édition du rapport de l'UE sur la RSE, marquant ainsi la poursuite de leur coopération. Le secteur du sucre joue un rôle crucial dans l'économie rurale. Avec 106 usines réparties dans 19 États membres de l'UE, le secteur du sucre fournit des emplois industriels de qualité là où il existe peu d'alternatives. Plus important encore pour ce rapport, les entreprises sucrières continuent de mettre en œuvre de bonnes pratiques sociales afin de s'adapter à la nouvelle réalité du secteur et d'améliorer le bien-être des employés. C'est le cas dans les huit domaines du Code de conduite où les bonnes pratiques ont été consignées. Le rapport sur la RSE témoigne des relations solides entre l'industrie et les employés – un modèle qui peut être reproduit dans d'autres secteurs. Pour en savoir [plus](#)

TOURISME

Les partenaires sociaux du secteur européen de l'horeca se mettent d'accord sur des priorités



Au cours de la réunion de leur comité de pilotage du 16 mars 2018, les partenaires sociaux du secteur européen de l'hôtellerie et de la restauration, l'EFFAT et l'HOTREC, ont discuté de la suite de leur [engagement commun EAfa](#) : « Améliorer la qualité et l'attractivité des programmes d'apprentissage dans le secteur européen de l'hôtellerie et de la restauration ». Ils se sont notamment mis d'accord sur les prochaines étapes, telles que la mise en

place d'un outil interactif d'évaluation des risques en ligne ([OiRA](#)) consacré au secteur en coopération avec l'OSHA. En raison de nouveaux cas rapportés en Irlande et au Royaume-Uni, il a été convenu d'aborder la question du harcèlement sexuel et de la violence sur le lieu de travail et de travailler à l'organisation d'un séminaire sectoriel dans le cadre du programme de travail 2019-2020 de la [plate-forme européenne sur le travail non déclaré](#).

Le Groupe de travail syndical sur le tourisme social se réunit à Bruxelles



Lors de sa réunion du 13 mars 2018, le Groupe de travail syndical sur le tourisme social, regroupant des représentants de l'ISTO, de l'UITA, de la CES et de l'EFFAT, a discuté de différents sujets : les « Lignes directrices de l'OIT sur le travail décent et le tourisme socialement responsable » ; une éventuelle coopération autour de l'initiative « Hôtels équitables » de l'UITA et de l'EFFAT ; d'éventuelles initiatives conjointes dans les domaines de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) et de la formation professionnelle dans le tourisme social ; et d'éventuelles activités conjointes à l'approche des élections européennes de 2019.

POLITIQUE D'ENTREPRISE

L'EFFAT poursuit Lactalis en justice pour outrage aux droits de consultation



Après des années de tentatives de l'EFFAT et de ses affiliés pour mettre en place un comité d'entreprise européen au sein du groupe Lactalis, il a été décidé d'intenter une action en justice contre le géant laitier français pour non-respect de la directive de l'UE sur la création de CEE. L'audience aura lieu à Laval. La législation européenne et la législation nationale fixent les règles d'établissement des CEE, qui sont des organes essentiels de représentation des travailleurs et les travailleuses. « Les droits à l'information et à la consultation sont des éléments clés de l'acquis social de l'UE et ne peuvent être négligés par les entreprises transnationales. C'est pourquoi nous avons décidé de porter le Groupe devant les tribunaux. », a déclaré Harald Wiedenhofer, Secrétaire général de l'EFFAT. Il n'y a aucune raison pour que Lactalis ne respecte pas ces règles. Si ce CEE avait existé, l'EFFAT et ses affiliés auraient été en mesure d'anticiper les changements importants qui ont affecté les sites du groupe à travers l'Europe. Pour en savoir [plus](#)

Reporting pays par pays pour garantir une transparence fiscale accrue



Au début du mois, les États membres de l'UE se sont mis d'accord sur l'échange automatique d'informations financières liées à la fiscalité des sociétés multinationales, connu sous le nom de reporting pays par pays, ou CBCR, soumis au contrôle parlementaire britannique. L'accord a été conclu lors d'une réunion des ministres de l'économie et des finances à Bruxelles et constitue un élément clé du paquet de mesures de lutte contre

l'évasion fiscale adopté par la Commission européenne le 28 janvier 2016. Les nouvelles règles s'appliqueront aux sociétés multinationales qui opèrent au niveau transfrontalier dans l'UE. Une fois mis en œuvre, tous les États membres disposeront des informations dont ils ont besoin pour protéger leur assiette fiscale et s'adresser efficacement aux entreprises qui tentent d'échapper au paiement de leur juste part d'impôts lorsqu'elles réalisent des bénéfices. Pour en savoir [plus](#)



**Vous souhaitez rester informé des activités de l'EFFAT ?
Vous souhaitez nous soumettre une proposition pour la prochaine édition ?
Ne ratez plus un seul article !
Pour s'inscrire à notre newsletter : [cliquez ici](#)**



[Facebook](#)



[Twitter](#)



[Site Internet](#)



[E-mail](#)

Copyright © | 2015 | EFFAT | Tous droits réservés.

L'EFFAT est la Fédération européenne des syndicats des secteurs de l'alimentation, de l'agriculture et du tourisme. En tant que fédération syndicale européenne représentant 120 syndicats nationaux issus de 35 pays européens, l'EFFAT défend les intérêts de plus de 2,6 millions de travailleurs et de travailleuses auprès des institutions européennes, des associations d'employeurs européennes et des entreprises transnationales. L'EFFAT est membre de la CES et de l'organisation régionale européenne de l'UITA.